



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le six du mois de mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026.

Présents : CORBEL Guy - ÉON-SALABERT Fanny - PERRAULT Stéphane - NOËL Pierrick - AUBURTIN Jérôme - BASTIEN Carole - CORLOSQUET Chantal - DESCHAMPS Marie-Noëlle - DAULT Francis - DESAINT DENIS Adeline (présente jusqu'à 20h15) - FOURNIER Yohann - MEUNIER Romain - NOËL Philippe - POINÇU Sandra - RÉHEL Jean-Paul.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : DAULT Francis

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 décembre 2025
- Examen et approbation du Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal et des Budgets annexes / affectation des résultats.
- Présentation de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus
- Présentation et vote des Budgets Primitifs 2026 (Budget Principal et Budgets annexes).
- Convention de subvention relative au financement d'un emploi associatif local au sein de l'association sportive Broons Trémeur, pour une durée de deux ans.
- Devis relatif à l'achat d'un photocopieur destiné au secrétariat de mairie
- Présentation et examen du devis relatif à l'évolution des logiciels métiers de la commune - Offre WeMagnus Pack Premium
- Proposition du SDE pour le remplacement du candélabre situé place de l'Eglise
- Avenant à la convention de groupement d'achat d'Energie avec le SDE 22
- Demande de subvention de l'OISCL dans le cadre du projet « Culture et territoire »
- Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal
- Questions et informations diverses

1. Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2025 (Délib. n°2026-001)

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité, sans observation.

2. Examen et approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats (Délib. n°2026-002)

Sous la présidence de Jean-Paul Réhel, le Conseil municipal a examiné le Compte Financier Unique 2025.

Budget principal

- Excédent de fonctionnement : **267 216,22 €**
- Excédent d'investissement : **286 444,31 €**
- Résultat global : **553 660,53 €**

Affectation des résultats :

- Excédent d'investissement reporté : **286 444,31 €**
- Excédent de fonctionnement reporté : **167 216,22 €**
- Affectation au financement de l'investissement : **100 000,00 €**

Budget annexe Commerce multiservices

- Excédent de fonctionnement : **132 703,68 €**
- Déficit d'investissement : **60 159,90 €**
- Résultat global : **72 543,78 €**

Affectation :

- Financement de l'investissement : **132 703,68 €**
- Déficit d'investissement reporté : **60 159,90 €**

Budget annexe Lotissement Puits Gaulois

- Excédent de fonctionnement : **57 081,12 €**
- Excédent d'investissement : **10 000,00 €**

Les résultats sont repris sur l'exercice 2026.

Le taux de rigidité est très satisfaisant. Il est de 0,46 ce qui est très satisfaisant (il est souhaitable qu'il soit < à 0,60).

La capacité de désendettement est de 4,85 ans ce qui, là encore, est très satisfaisant (cote d'alerte à 10 / 12 ans).

Le Compte Financier Unique est **approuvé à l'unanimité (14 voix)**.

3. Présentation de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus (Délib. n°2026-003)

Le Conseil municipal prend acte de l'état récapitulatif des indemnités versées aux élus en 2025.

Principales indemnités :

Elus	Commune		Agglomération Lamballe Terre et Mer	
	Fonction	Montant Brut	Fonction	Montant Brut
CORBEL Guy	Maire	14 797,80 €	Vice-Président	15 291,12 €
EON SALABERT Fanny	Adjointe	5 277,84 €		
PERRAULT Stéphane	Adjoint	4 069,32 €		
NOËL Pierrick	Adjoint	4 069,32 €		
CORLOSQUET Chantal	Conseillère déléguée	2 096,28 €		

4. Présentation et vote des budgets primitifs 2026 (Délib. n°2026-004)

Les budgets primitifs 2026 ont été adoptés à l'unanimité (15 voix).

Budget principal

- Fonctionnement :
 - Recettes : **809 750 €**
 - Dépenses : **834 750 €**

- Investissement :
 - Recettes : **676 169,78 €**
 - Dépenses : **676 169,78 €**

Budget Commerce multiservices

- Fonctionnement : **70 742,50 €**
- Investissement : **446 833,18 €**

A l'issue de la présentation, M. le maire rajoute que c'est un budget qu'il faudra suivre avec vigilance et veiller à éviter toute dérive en termes de coûts. Le déménagement dans les nouveaux locaux devrait se faire fin mai et la location du logement devrait démarrer en septembre ou octobre.

Budget Lotissement Puits Gaulois

- Fonctionnement : **57 086,12 €**
- Investissement : **10 000,00 €**

Budget Lotissement Le Clos des Chênes

- Fonctionnement : **35 000,00 €**
- Investissement : **35 000,00 €**

Mme ÉON SALABERT précise que l'aménagement sera programmé en deux étapes. Il faudra y intégrer l'aménagement de futur atelier municipal.

5. Convention de subvention pour un emploi associatif au sein de l'Association Sportive Broons-Trémeur (Délib. n°2026-005)

Il s'agit de renouveler cette convention qui l'a déjà été à plusieurs reprises.

M. PERRAULT demande sur quelle base a été établie la répartition des charges entre les communes de Broons et de Trémeur ?

Monsieur DAULT répond que cette répartition est très ancienne et qu'elle a été faite d'un commun accord entre les deux communes en intégrant le nombre d'habitants des deux communes, le nombre de licenciés et le nombre de jeunes de chacune intégrant l'école de foot.

Le Conseil municipal approuve une convention de subvention pour financer un poste d'entraîneur-éducateur au sein de l'Association Sportive Broons-Trémeur.

Participation de la commune :

- **2 000 € par an**
- pour la période **du 1^{er} mars 2026 au 28 février 2028.**

6. Achat d'un photocopieur pour le secrétariat de mairie (Délib. n°2026-006)

Le Conseil municipal décide de retenir l'offre de **La Générale de Bureautique** pour l'acquisition d'un photocopieur **RICOH IMC3010**.

Montant :

- **6 438 € HT**
- Installation : **190 € HT**

7. Évolution des logiciels métiers de la commune – offre We.Magnus Premium (Délib. n°2026-007)

Le Conseil municipal prend acte de l'évolution des logiciels métiers vers l'offre **We.Magnus Premium** proposée par **Berger-Levrault**.

Montant de l'offre : **5 390 € HT**.

8. Remplacement d'un candélabre place de l'église (Délib. n°2026-008)

Suite à la vétusté du réseau d'éclairage public, le remplacement d'un candélabre sera réalisé avec le SDE 22.

- Coût total : **1 710,72 € TTC**
- Participation de la commune : **1 029,60 €**

9. Avenant à la convention de groupement d'achat d'énergie (Délib. n°2026-009)

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°2 à la convention du groupement d'achat d'énergie coordonné par le SDE 22.

10. Demande de subvention de l'OISCL – projet « Culture et territoire » (Délib. n°2026-010)

Mme ÉON SALABERT rappelle la genèse de l'opération. L'idée est de proposer une action culturelle dans chacune des neuf communes tout au long de l'année 2026. Les premières réalisations ont connu une belle fréquentation.

Une participation de 50 centimes par habitant est demandée à chaque commune soit 405€ pour Trémeur. A ce jour, les huit autres communes concernées ont voté cette participation.

La commune décide de participer au financement du projet culturel porté par l'**Office Intercommunal Sport Culture et Loisirs**.

Participation :

- **0,50 € par habitant**
- **soit 405 €.**

11. Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal (Délib. n°2026-011)

Le Conseil municipal prend acte des décisions suivantes :

- Installation d'un portillon (597,41 € TTC) – entreprise **Côté Clôture**
- Installation d'une sirène à la cantine (856,27 € TTC) – entreprise **Cottain**
- Achat de panneaux de signalisation inondation (614,11 €) – **Signaux Girod**
- Non-exercice du droit de préemption pour la vente d'un bien situé **8 rue de la Rouelle**.

Questions diverses

Tour de Garde des élections Municipales :

	Présidents	Titulaires
8h00 à 10h30	- Fanny ÉON SALABERT	- Chantal COLORSQUET - Sandra POINÇU -
10h30 à 13h00	- Guy CORBEL	- Yohann FOURNIER - Philippe NOËL - Marie-Noëlle DESCHAMPS
13h00 à 15h30	- Pierrick NOËL	- Jérôme AUBURTIN - Francis DAULT - Romain MEUNIER
15h30 à 18h00	- Stéphane PERRAULT	- Carole BASTIEN - Adeline DESAINT-DENIS - Marie-Noëlle DESCHAMPS

Clôture de séance

La séance est levée à l'issue de l'ordre du jour.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Guy CORBEL



Le secrétaire,
Francis DAULT



